

DEPARTEMENT
DE L'HERAULT

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE BEZIERS

CCAS
DE
VIAS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n° 2025-02-12-2b

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ et le 12 FEVRIER

Le Conseil d'Administration s'est réuni en séance ordinaire sous la Vice-Présidence de Madame Pascale GENIEIS-TORAL.

Présents :

Mmes Pascale GENIEIS-TORAL, Monique BORGHESI, Yvette DESENLIS, Marie SANCHEZ-RUIZ, Sandrine MORONI et M. Gilbert SORIA.

Procurations :

Jordan DARTIER donne pouvoir à Pascale GENIEIS-TORAL
Carole MAUREL donne pouvoir à Marie SANCHEZ-RUIZ
Martine ROGER donne pouvoir à Monique BORGHESI

Objet : Participation financière – Séjour Volcanique en Italie

Un séjour volcanique est programmé par le Collège Victor HUGO de Bessan du 28 avril au 4 mai 2025 en Italie pour un coût total de 450 euros.

A ce titre, une demande d'aide financière est sollicitée pour 4 familles viassoises aux revenus modestes à hauteur de 50 euros par enfant afin de permettre à ces collégiens de participer à ce voyage.

CECI EXPOSE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU Les articles L 123-6 et suivants du Code de l'action sociale et des familles,

DELIBERE

Et par vote à mains levées, à l'unanimité des membres (9 voix pour),

VALIDE les quatre dossiers et accorde l'aide financière d'un montant de 50 euros pour chaque famille soit un total de 200 euros.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

La Secrétaire de Séance
Madame Marie SANCHEZ RUIZ



Le Président,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier
dans un délai de deux mois à compter du présent affichage.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique
« Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmis au représentant de l'Etat le : 12/03/2025

Publié le :

Madame Pascale GENIEIS-TORAL
Adjointe au Maire,
Déléguée aux Affaires Sociales,
Vice-Présidente du CCAS de VIAS

